

Fiche #4

Les contenus inappropriés

Les épisodes sur le sujet

Saison 1

- « [Images chocs, enfants choqués](#) »
- « [Des vidéos gênantes](#) »

Saison 2

- « [J'ai effacé mon pire cauchemar](#) »

Saison 3

- « [Notre fils hors de contrôle... parental !](#) »

Des conseils pratiques

Comment protéger ses enfants devant la télévision ? Par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (Csa)

La signalétique jeunesse : elle permet de classer les programmes de télévision en cinq catégories, en fonction de l'âge en dessous duquel une émission peut troubler votre enfant. Les pictogrammes -10, -12, -16 et -18 vous permettent de les repérer, les émissions sans pictogramme étant adaptées à tous les publics. Si votre enfant connaît ces pictogrammes, ceux-ci pourront le guider dans le choix de programmes adaptés à son âge s'il se retrouve seul devant la télévision.

Les dispositifs de verrouillage : il s'agit d'un code, le plus souvent appelé « code parental », permettant de bloquer l'accès à ces programmes. Personnalisez-le, en évitant les codes que les enfants peuvent facilement deviner et gardez ce code secret. Vous pouvez également installer d'autres dispositifs de verrouillage : les téléviseurs ou box permettent souvent de mettre en place des filtres ou contrôles parentaux par chaînes, horaires, titres ou classification des programmes selon l'âge minimal conseillé.

Sur Internet, il n'y a pas de contrôle par une instance supérieure pour interdire le flux des images violentes ou pornographiques. Il est donc recommandé d'installer sur tous les objets connectés que l'enfant utilise (ordinateurs, tablettes...) des fonctions de contrôle.

L'importance du dialogue : si votre enfant a été choqué, l'impact de l'image violente pourra être minimisé par le fait d'exprimer ce qu'il a ressenti. C'est pourquoi vous pouvez lui proposer des moments d'échange où il aura la

possibilité de parler de ce qu'il a vu et de ce qu'il en a pensé. S'il voit qu'un adulte s'intéresse à ce qu'il a ressenti, l'enfant osera davantage partager son émotion. Ce sera aussi l'occasion de consolider ses repères et sa représentation du monde qui l'entoure.

Trousse de secours en cas d'accidents d'images¹

Mélina, 3 ans, a visionné, à l'insu de ses parents, un programme inadapté à son âge

Les cousins de Mélina, âgés de 11 et 13 ans, passent la soirée chez elle. Ils regardent le film Harry Potter. Mélina, qui ne trouve pas le sommeil, les rejoint en douce, sans que ses parents s'en aperçoivent. Quelques jours plus tard, elle fait des cauchemars : fantômes, loups-garous et autres araignées géantes rôdent autour de son lit !

Mélina fait-elle la différence entre réalité et fiction ? Comment peut-elle apprendre à contrôler ses émotions qui la submergent ?

Conseil : on peut expliquer à Mélina que rien de ce qu'elle a vu n'était « vrai », que c'était des effets spéciaux de cinéma. Cependant, à cet âge, le plus difficile pour l'enfant ne relève pas de ce qu'il comprend ou ne comprend pas, mais de la grande difficulté à pouvoir gérer ses émotions sans aucune possibilité de les contrôler. Un enfant plus âgé peut dire : « Je sais bien que ce n'est pas vrai, mais j'ai peur quand même. » À 3 ans, il le vit mais ne peut pas le dire. Il peut être terrorisé de la même façon par un dessin animé ! Sa peur peut être liée au contenu des images, mais aussi au montage rapide et contrasté, ou à la bande-son qui mêle des bruits respiratoires et cardiaques.

Le + : pour lui permettre de reprendre pied, il faut prendre l'enfant dans ses bras, le cajoler, puis l'inviter à dessiner ce qu'il a vu, le féliciter de l'avoir fait, puis reformuler ce qu'il a représenté sur son dessin, afin de lui donner des mots pour en parler.

Théo, 8 ans, a vu des images pornographiques

Théo, invité chez un copain, a vu des images pornographiques sur la tablette du grand frère de son ami, il ne comprend pas ce qu'il a vu...

Comment expliquez à Théo que ce qu'il a vu n'est pas conforme à la réalité ? La pornographie, ce n'est pas l'amour !

Conseil : il faut d'abord féliciter Théo d'en parler, surtout ne pas le gronder. Dites-lui qu'il a dû être bouleversé, et qu'à sa place, vous l'auriez été aussi. Vous pouvez lui expliquer que « faire l'amour », entre un homme et une femme, ou deux hommes, ou deux femmes, n'a rien de comparable avec ce qu'il a vu, que cela implique beaucoup de respect de l'autre.

Le + : lui dire que ce qu'il a vu, c'est du cinéma et que dans la vraie vie, cela ne se passe pas comme ça. Les gens qui font des films pornographiques sont des acteurs. En plus, il peut y avoir des trucages.

Juliette, 16 ans, ne veut plus sortir de chez elle après des attentats terroristes

Juliette n'ose plus sortir avec ses amis après avoir vu des images et lu des témoignages sur les réseaux sociaux de jeunes gens victimes d'un attentat terroriste. S'enfermant à la maison, elle

¹ Par le docteur Serge Tisseron, psychiatre et Isabelle Féroc Dumez, maîtresse de conférences à l'université de Poitiers, directrice scientifique et pédagogique du Clémi

cherche sur Internet à voir plus d'images, à lire plus de commentaires, alors que cela la rend de plus en plus mal à l'aise.

Juliette, à l'instar de tant d'autres, semble tomber dans une sorte de voyeurisme sur les réseaux sociaux, jusqu'à la nausée. Comment l'aider à se détourner de ces images pernicieuses ?

Conseil : Juliette a besoin d'une bonne explication sur ce que sont les réseaux sociaux. Ils ne sont pas un reflet du vrai monde. Chacun essaie de s'y montrer plus heureux, plus beau et plus intéressant qu'il n'est en réalité. Ensuite, il est très facile de faire courir des fausses nouvelles (rumeurs), rien que pour le plaisir de voir combien de gens les relayent en y croyant. Enfin, il y a aussi des groupes qui veulent nous faire adhérer à leurs croyances (religieuses, politiques voire complotistes).

Le + : peut-être Juliette a-t-elle des copines ou des copains qui l'invitent à aller sur certains sites ? Et peut-être a-t-elle rencontré sur internet une personne qui l'a convaincue d'aller voir des sites ou de participer à des réseaux sociaux diffusant des informations douteuses ? Parlez-en ensemble.

Et les jeux vidéo ?

La signalétique PEGI (Pan European Game Information)

De nombreux jeux sont destinés aux adultes et peuvent proposer des contenus violents. Il convient donc de repérer ces jeux et de ne pas les laisser entre les mains de vos enfants. La signalétique PEGI, reconnue par les pouvoirs publics, s'avère particulièrement précieuse puisqu'elle précise l'âge avant lequel le jeu est déconseillé en raison de son contenu.

Attention aux valeurs véhiculées par les jeux

Il est tout aussi important, en tant que parent, d'être attentif aux valeurs et aux stéréotypes véhiculés par les jeux vidéo. En particulier, l'image et la place des femmes proposées dans certains jeux vidéo ne sont pas toujours celles que l'on souhaite transmettre à ses enfants.

Rien ne remplace la pratique du jeu avec l'enfant

Le dialogue et la pratique du jeu avec son enfant restent sans doute la clé d'une pratique positive. C'est donc bien une approche d'éducation aux médias et à l'image autour du jeu vidéo qui doit être encouragée. C'est aussi l'occasion pour les parents de proposer aux enfants d'autres types ou modes de jeux correspondant à ce que l'on souhaite leur transmettre.

Le jeu en ligne

Par sa nature, le jeu en réseau peut s'avérer particulièrement chronophage et devenir une pratique excessive qui peut, à termes, nuire à la vie familiale, à la vie sociale, à la vie scolaire, au sommeil des enfants. L'encadrement du temps et du moment de jeu est absolument nécessaire pour éviter que le celui-ci n'envahisse la vie de l'enfant et que le plaisir de jouer ne laisse place à une forme de jeu problématique.

